

Bac Pro Services Aux Personnes et Aux Territoires

Qu'est-ce qu'on apprend ?

- **Participer à l'accueil, l'information et l'orientation** du public en milieu rural (à la campagne)
- **Se former à l'accompagnement à la personne** (assister des personnes fragiles dans les gestes du quotidien, les aider à maintenir une vie sociale...)
- **Apprendre à gérer des activités de services à la population** dans un territoire : organiser des projets d'animation et/ou d'accueil

Pour quels métiers ?

- Aide à domicile
- Accompagnant-e éducatif-ve et social-e
- Animateur-riche socioculturel-le
- Agent-e d'accueil
- Agent-e administratif-ive

Pour travailler où ?

- Petite enfance : accueil de loisirs, crèches, Maisons d'Assistant Maternel...
- Personnes âgées : maisons de retraite, domiciles des personnes âgées...
- Personnes en situation de handicap : IME (Institut Médico-Educatif), MAS (Maison d'Accueil Spécialisée), Foyers de vie ...
- Animation, accueil, restauration, hôtellerie...

Et après ce Bac Pro ?

Vous pourrez travailler directement, ou poursuivre vos études en :

- BTS Développement et Animation des Territoires Ruraux (2 ans)
- BTS Economie Sociale et Familiale (2 ans)
- BTS Services et Prestations des Secteurs Sanitaire et Social (2 ans)
- Formation dans les secteurs paramédicaux et éducatifs : école d'aide-soignant-e (1 an), école de moniteur-riche éducateur-riche (2 ans), école d'auxiliaire de puériculture (1 an)...

Où se former dans le secteur ?

En lycée professionnel :

- Lycée La Bretonnière à Chailly en Brie (internat)
- Maison Familiale et Rurale à Souppes sur Loing (payant, internat)

En apprentissage :

- CFA de La Bretonnière à Chailly en Brie (internat)